



2021PORTUGAL.EU

Dimension Parlementaire

Note d'encadrement

Session I

La cohésion territoriale et le développement rural

**Conférence sur le développement rural, l'agriculture et la
cohésion**

16 juin 2021

Lisbon



NOTE D'ENCADREMENT

Session I

La cohésion territoriale et le développement rural

L'Union européenne a fait preuve d'une attitude proactive dans l'élaboration d'instruments et de politiques de financement pour lutter contre la pandémie de SRAS-CoV-2 et atténuer les effets socio-économiques de l'urgence de santé publique mondiale qui caractérise la période actuelle. Les mesures envisagées, axées sur la réponse aux besoins à court terme, ont conduit à l'adaptation des programmes de la politique de cohésion. Le renforcement du rôle des entités nationales dans le cadre de ces mesures, ainsi que l'accent mis sur les investissements à court terme, peuvent contribuer à l'aggravation des asymétries régionales – empêchant de mieux profiter de l'opportunité d'accélérer les changements structurels à long terme.

En juillet 2020, la Commission européenne a lancé l'initiative « Développement rural — vision à long terme pour les zones rurales ». Selon la feuille de route, l'objectif de la Commission est de discuter de l'avenir des zones rurales et de leur rôle dans le contexte européen, en réfléchissant aux défis particuliers auxquels elles sont confrontées en termes d'évolution démographique, de faible connectivité, de faible niveau de revenus et de rareté des services. La feuille de route prévoit la publication d'une communication sur le sujet, attendue pour le 30 juin 2021.

Les régions rurales sont confrontées à d'importants défis démographiques, socio-économiques et structurels. Alors que la politique de cohésion fournit un cadre financier à long terme pour les zones rurales, des données récentes indiquent que les zones urbaines reçoivent plus de trois fois le montant des fonds de cohésion qui sont alloués aux zones rurales.

Le fait que les zones urbaines concentrent un pourcentage plus élevé de projets alloués à l'économie à faible émission de carbone contribue à ce fait, puisque l'alignement sur les objectifs du Pacte vert pour l'Europe apparaît comme un facteur de pondération dans le financement des projets au titre de la politique de cohésion. Le renforcement de l'objectif d'investissement de l'UE axé sur l'atténuation du changement climatique (de 20 % pour la période 2014-2020 à 30 % pour la période 2021-2027) est l'expression de l'importance de l'action climatique en tant que facteur de conception des politiques publiques en faveur des zones rurales.

Les investissements en infrastructures qui caractérisent la plupart des projets financés par la politique de cohésion dans les zones rurales peuvent contribuer activement à l'objectif de durabilité environnementale, notamment en ce qui concerne l'atténuation des effets négatifs du changement climatique. De même, ces investissements peuvent également être structurels dans le cadre de la politique agricole des États membres, en contribuant à la production de biens de qualité, à la création d'emplois, à la fixation des populations et à la transformation du paysage. Un exemple de ce type d'investissement est l'entreprise à des fins multiples de l'Alqueva, un projet financé essentiellement par le FEDER et le Fonds de cohésion et qui constitue aujourd'hui la pierre angulaire de la réalisation des objectifs de la politique agricole commune au Portugal, mais aussi le principal moteur du développement économique et social de la région d'Alentejo. Le projet comprend le barrage d'Alqueva, la centrale hydroélectrique d'Alqueva, le barrage de Pedrógão et la mini-centrale hydroélectrique correspondante et, enfin, le système d'irrigation global qui alimente en eau les exploitations agricoles de la région.

En résumé, cette entreprise cherche à trouver un équilibre entre l'identité régionale de la zone, la durabilité environnementale et l'autonomisation économique et sociale de cette région, tout en réalisant les *desiderata* de la politique de cohésion, du développement rural et de la politique agricole commune – un équilibre qui n'est pas toujours facile, mais qui est fondamental dans la mise en œuvre d'un futur agenda rural qui réponde aux défis déjà identifiés.

Ainsi, à un moment marqué par les contingences de la sortie de la crise économique résultant de la crise sanitaire, l'*Assembleia da República* invite, dans le cadre de la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne, les parlements nationaux des États membres et le Parlement européen à réfléchir sur les synergies entre les politiques de cohésion et la politique agricole commune, ayant à l'horizon le Pacte écologique européen et l'avenir des zones rurales européennes.

Questions susceptibles d'être débattues :

- Comment concilier l'urgence de l'atténuation du changement climatique avec une transition juste dans le développement rural et les investissements structurels de la politique de cohésion ?
- Comment la politique de cohésion peut-elle renforcer la lutte contre l'exode rural déjà menée par la PAC ?
- Quel rôle pour les régions rurales dans l'avenir de l'Europe ?

